

Un nouveau président pour l'EPRAL

Le pasteur Pierre Magne de la Croix a été élu en cette fin septembre président du Conseil synodal de l'Église protestante réformée d'Alsace et de Lorraine, l'une des deux Églises constitutives de l'UEPAL, qui fait partie des trois unions d'Églises membres du Défap. Il termine le mandat de Christian Krieger, désormais président de la Fédération protestante de France.



Le nouveau Conseil synodal de l'EPRAL. De gauche à droite : Magali Grunnagel, Céline Sauvage, Pierre Magne de la Croix, Martine Kapp et Jean-Gustave Hentz © UEPAL

Depuis 2012, le pasteur Christian Krieger était régulièrement réélu tous les trois ans à la présidence de l'EPRAL, l'Église protestante réformée d'Alsace-Lorraine (en réalité l'Alsace-Moselle). Mais, désormais président de la Fédération protestante de France, il a laissé la place vacante pour les deux dernières années de son quatrième mandat. D'où la tenue, en cette fin du mois de septembre 2022, d'un synode électif à l'EPRAL pour lui trouver un successeur.

Deux candidats briguaient cette présidence : Pierre Magne de la Croix, en poste à la paroisse du Bouclier à Strasbourg, et

Céline Sauvage, pasteure à Illzach, dans l'agglomération mulhousienne. C'est le premier qui a été choisi le 24 septembre par le Conseil synodal, l'organe exécutif de l'EPRAL, pour poursuivre jusqu'à son terme, en 2024, le mandat entamé par Christian Krieger. Quant à Céline Sauvage, qui faisait déjà partie du Conseil synodal depuis 2021, elle en reste membre.

À l'issue de ce synode électif, le Conseil synodal de l'EPRAL voit sa composition évoluer de la manière suivante :

- Pierre Magne de la Croix est élu président
- Jean-Gustave Hentz, vice-président, élu en septembre 2021, reste membre
- Céline Sauvage reste membre
- Martine Kapp est élue à la place de Pierre Magne de la Croix, démissionnaire
- Magali Grunnagel est élue à la place de Jonathan Fabry, démissionnaire

Les priorités affichées du nouveau président de l'EPRAL

Le nouveau président de l'EPRAL était pasteur au Bouclier depuis septembre 2007. Il a vécu toute son enfance dans la vallée de la Thur, dans le Haut-Rhin, puis à Aix-en-Provence. Marqué par le scoutisme unioniste et la paroisse ERF d'Aix, il a fait ses études de théologie à l'Institut Protestant de Théologie de Paris et Montpellier, à l'École Biblique et Archéologique Française de Jérusalem, et enfin à l'Université d'Heidelberg. Ministre de l'Église Réformée de France, avant la création de l'EPUDF en 2013, il a été pasteur à Nancy (dominante jeunesse, étudiants, formation), à Castres (dominante jeunesse, aumônerie de l'hôpital, relations avec la cité), intérimaire deux ans à Montbéliard avant d'arriver au Bouclier.

En annonçant sa candidature, il avait mis en avant trois

priorités s'il devait être élu :

- **Une attention et une présence soutenues à la paroisse, échelon local de l'Église**, et aux pasteurs. « Une de mes préoccupations, indiquait-il notamment, sera la baisse annoncée des pasteurs suite aux nombreux départs en retraite. Un autre sujet est la fragilisation du tissu paroissial. J'aurais à cœur de visiter, d'accompagner les paroisses, leurs différents modèles, leurs évolutions pour les aider à préparer leur vie et leur témoignage pour les années prochaines. »
- **« Le souci de faire vivre et évoluer nos institutions »**, en soulignant : « Nos cultes statutaires d'Alsace-Moselle sont une chance et une reconnaissance de la place de notre protestantisme mais sont pour nous des structures à faire vivre et évoluer ».
- **Une responsabilité dans la participation au débat public** : « Nous sommes en Alsace-Moselle, soulignait Pierre Magne de la Croix, parmi les représentants et les acteurs d'une laïcité ouverte qui se vit de manière forte au cœur de l'Europe : à ce titre, nos contributions aux débats publics sont attendues et écoutées ».

L'Église protestante réformée d'Alsace et de Lorraine (EPRAL) dont Pierre Magne de la Croix assure désormais la présidence constitue, avec l'Église protestante de la Confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine (EPCAAL,) l'Union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine (UEPAL). L'UEPAL est elle-même l'une des trois unions d'Églises membres du Défap, avec l'Église Protestante Unie de France (EPUdF) et l'Union Nationale des Églises Protestantes Réformées Évangéliques de France (Unepref).